

La Lettre d'information de la CCPR

A destination des maires et des élus municipaux

- **La CCPR a déménagé**

Le siège administratif de la CCPR a rejoint le pôle de services publics, situé au 3, rue Charles Sillard à Redon. Les services administratifs et développement économique sont désormais installés au rez-de-chaussée et au 2^{ème} étage. Vous pouvez joindre l'accueil au 02.99.70.34.34. Les services techniques (environnement, aménagement de l'espace et voirie, bâtiment et patrimoine) restent au 66, rue des Douves, le numéro de téléphone demeure inchangé : 02.99.72.54.92

- **Baignade en toute sécurité**

En coopération avec la commune de Fégréac, la CCPR met en place en juillet et en août une baignade sécurisée sur la plage de l'Étang Aumée à Fégréac. Tous les après-midi de 13h30 à 19h, un personnel titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) et formé aux premiers secours est présent, et peut intervenir en cas d'accident.

- **Une rentrée en canon et en fanfare !**

Le Canal Théâtre vous donne rendez-vous le vendredi 12 septembre à 19h30 pour la présentation de la saison 2014/2015 en présence des artistes. Pour fêter cette ouverture, la fanfare « PAK » sera présente et si le temps le permet, des grillades seront proposées aux curieux.

- **Un Directeur de Cabinet à la CCPR**

Daniel Baron prendra ses fonctions de directeur de Cabinet à compter du 1^{er} septembre. Ses missions seront notamment d'accompagner le Président dans l'exercice de ses missions (gestion de son agenda, organisation de la communication entre les élus, représentation auprès des partenaires et services extérieurs, assurer les liens entre les services et les élus, s'assurer de l'état d'avancement des dossiers,...)

- **Un blog pour la ferme de Théhillac**

La Communauté de Communes s'est engagée dans un projet agricole durable et de valorisation des filières de proximité sur le territoire avec les agriculteurs et les structures de développement agricole : le projet « Agropôle ». Ce projet a pour finalité l'approvisionnement en produits bio des restaurations collectives du territoire qui représentent environ 4 000 repas par jour. Un blog vient d'être créé qui met en avant plus particulièrement les actions menées sur le site de la ferme de Théhillac. Retrouvez toutes ces informations sur <http://fermedethehillac.blogspot.fr>

- **SMICTOM des Pays de Vilaine**

Les communes qui ont intégré la CCPR au 1^{er} janvier 2014 ont gardé leur système d'organisation de la collecte des déchets qui reste confiée au SMICTOM des Pays de Vilaine. Pour toutes questions, contactez le service environnement au 02.99.72.54.92.

- **Les transports publics, une nouvelle compétence ?**

Lors du conseil communautaire du 23 juin dernier, les élus ont décidé la création d'un groupe de travail sur la question des différents modes de transport des voyageurs et de déplacements à imaginer sur le territoire communautaire. L'objectif premier de ce travail de réflexion est de vérifier la faisabilité technique, juridique et financière de ce projet. A savoir : le suivi et la gestion des différents partenariats possibles (Régions, Départements, SNCF,...) et l'établissement, le cas échéant, d'un cahier des charges pour une étude préalable à la mise en place d'un système de transports-déplacements sur le territoire.

- **Le chantier d'insertion déménagement**

Le chantier d'insertion poterie est désormais installé au Patiau sur la commune de Saint Jean la Poterie dans des locaux réhabilités plus vastes et plus lumineux. Mais l'objectif reste le même : la mise en valeur de la culture locale, naturelle et artisanale en y associant les élus locaux. La CCPR qui a pris en charge ce chantier depuis le 1^{er} janvier, mène actuellement une réflexion sur le développement de la politique d'insertion.

- **Le GIP Campus ESPRIT Industries est créé**

Le GIP (Groupement d'Intérêt Public) rassemble la CCPR et tous les partenaires qui ont décidé de doter notre territoire d'une offre de formation supérieure tournée vers l'industrie. Ce campus fera sa première rentrée « étudiante » en septembre prochain dans les nouveaux locaux situés au 3, rue Charles Sillard à Redon. Quatre licences et deux diplômes universitaires sont proposés. Renseignements complémentaires secretariat@campus-redon-industries.com et www.campus-redon-industries.com

Bonnes vacances à toutes et à tous et à la rentrée !

**Vous souhaitez développer un sujet dans vos bulletins municipaux et sites internet ?
N'hésitez pas à contacter le Service Communication de la CCPR
au 02.99.70.34.39
ou par mail à communication@cc-pays-redon.fr**